9 allée des Vosges, 55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 76 13 14
Courriel : mne.asso@wanadoo.fr
Site : meuse-nature-environnement.org

Meuse Nature Environnement

Bulletin

Juin 2017

Echologie

Edito

Dans ce numéro :

Page 1
Édito

Pages 2 et 3
Vie de l'association
Brèves
Que faire en cas d'infraction ?

Pages 4 à 7
Vie de l'association
AG et projet associatif

Pages 8 et 9
Energie
Toujours Non à Cigeo

Page 10
Jardins partagés
Les jardins s'animent !

Pages 11 à 14
N° 9 du Fruitoscope
Planter sans se planter (partie 6)

Page 15
Jardin au naturel
Stop aux ravageurs au jardin !

Pages 16 à 19
Faune
Pris au piège ! Album photo
La protection des busards

Pages 20 et 21
Territoires & Biodiversité
Sciences participatives au CPIE et animations à Ecurey

Page 22
Ils nous soutiennent

Page 23
Vie associative
Idées pour nous soutenir
Bulletin d'adhésion

Page 24
Programme : Sorties de juillet à décembre 2017

L'environnement, concerne à la fois les petites fleurs et les grands animaux sauvages, à la fois les forêts et les océans, à la fois les mégapoles et la façon d'y vivre et d'y habiter, à la fois ce que l'on mange, comment ça a poussé et comment ça nous est parvenu... c'est tout cela et bien d'autres réalités ; à vrai dire, l'environnement s'immisce dans toute notre vie et dans tous ses réseaux ; sans oublier, l'animation politique de tout cet ensemble.

Or nous venons en France de vivre à ce niveau un moment important : l'apparition d'une nouvelle présidence, d'un nouveau gouvernement (dont tous les ministères sont concernés par l'environnement) et d'un nouveau ministre dit « de la transition énergétique et solidaire ».

Si nous nous plongeons dans la revue La Décroissance, (Cahiers de l'IEESDS n°1, supplément en kiosque le 22 novembre 2016) nous apprenons beaucoup de choses sur Nicolas Hulot. Comme cette publication offre des options beaucoup plus radicales que celles de notre nouveau ministre en matière d'écologie, le portrait en est assez critique. Mais si nous nous reportons au communiqué de France Nature Environnement du 17 mai 2017, le ton est sensiblement différent : *« Nous saluons en Nicolas Hulot un homme de conviction, issu de la société civile, qui a déjà beaucoup œuvré pour faire connaître l'urgence écologique. Nous sommes heureux de sa nomination à la tête d'un grand ministère de la transition écologique, haut dans la hiérarchie ministérielle, Nous attendons néanmoins le décret précisant le périmètre exact de ses attributions ».*

Comme notre fédération FNE, nous avons tout de suite écrit à notre ministre pour lui rappeler quelques exigences et urgences environnementales. Nous voulons lui laisser sa chance : à l'image de ce beau papillon nommé « le Mars Changeant », qui se présente alternativement sous des couleurs sombres ou chatoyantes, nous constatons des points d'inquiétude et des chances dans ce nouveau gouvernement et son ministère de l'environnement. Nous voulons agir avec lui pour en accompagner ses plus énergies les plus prometteuses...

Ces événements politiques n'ont pas empêché MNE de faire tout le travail habituel et multidirectionnel de l'association : après une belle assemblée générale qui a été l'occasion de voter notre projet associatif et d'accueillir un spectacle original à propos du projet Cigeo, nous avons lancé des actions originales pour la nature à découvrir dans ce numéro.

Je termine par une invitation : **Vendredi 21 juillet**, nous vous convions toutes et tous à un **pique-nique au verger de Massonges**, à partir de 12h, occasion de croiser adhérents, bénévoles et salariés et de partager un moment convivial, qui pourra être prolongé par des cercles d'échanges portent sur les domaines environnementaux qui comptent pour vous. Puis, l'équipe prendra un peu de vacances au mois d'août pour revenir en pleine forme à la rentrée...

Ces grandes vacances, nous vous les souhaitons très reconstituantes, au contact de la nature, dans la joie de vivre des relations bienveillantes.

François

Brèves Associatives

Formations d'animateurs périscolaires

En juin, MNE a proposé des formations d'animateurs périscolaires à l'animation nature : 4 ateliers d'une journée indépendants ont été proposés aux participantes et participants : les encres et peintures végétales *(cf. photo ci-contre)* ; l'utilisation du conte en animation nature ; le Land'Art et l'improvisation théâtrale ; la musique « verte ».
Cette formation a réuni à chaque séance entre 15 et 24 participants venus de différents secteurs de Meuse jusqu'à Ecurey. Une forte demande à se former a été constatée et nous pensons donc renouveler l'opération en 2018 avec le soutien de la CAF de la Meuse et de la DDCSPP de la Meuse. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des thèmes à proposer !

Formations Premiers Secours - 4 places pour les adhérents !

Mercredi 26 juillet, plusieurs membres de l'équipe vont suivre une formation « Premiers Secours » (PSC1) à Longeville-en-Barrois. **4 places sont disponibles pour nos adhérents**. Si vous êtes intéressés, contactez-nous vite pour les précisions !

Bientôt la fête de la courge !

Et hop, on remet ça !!! Cette année, la fête « Courges & Merveilles » aura lieu Dimanche 29 octobre à Aulnois-en-Perthois… et comme d'habitude, un petit coup de main fera du bien ! En 2016, il y a eu plus de 550 visiteurs, et malgré notre bonne volonté, nous n'étions pas assez nombreux !

Alors quelque soient vos compétences et envies, si vous êtes disponibles le jour J ou les jours précédents, n'hésitez pas à nous contacter… Evidemment, vous pouvez planter des courges (cf. Echologie de juin 2016 qui vous donne des conseils…) mais il y a mille autres façons de se rendre utiles ! Que ce soit par la diffusion de la communication, la culture de courges, la récupération de cagettes pour décorer la salle, la collecte de pépins de courges pour le concours de cracher de pépins, le prêt ou le don de matériel, le lien avec les exposants en amont, la préparation de la salle le 28 octobre... ou le 29 octobre par l'accueil du public, l'animation pour les enfants et les plus grands, le rangement en fin de journée…, il y aura de quoi faire et de quoi s'amuser !

Signalez-vous ! virginie.duvallet@meuse-nature-environnement.org

Loup en France : Nouvelle consultation avant le 3 juillet

Un nouvel arrêté est soumis à consultation du public pour autoriser l'abattage de 40 loups à partir de début juillet 2017 jusqu'à fin juin 2018. Une fois encore, nous vous invitons à donner votre avis avant le 3 juillet sur le projet d'arrêté fixant le nombre maximum de spécimens de loups dont la destruction pourra être autorisée.

Retrouvez le positionnement FNE et le lien vers la consultation en ligne en suivant ce lien :
http://civicrm.fne.asso.fr/civicrm/mailing/view?reset=1&id=6078

Que faire pour signaler une infraction ?

Dans le cadre de notre mission de défense de la nature, nous sommes régulièrement sollicités par des habitants de Meuse, adhérents à MNE ou non, à la recherche de solutions pour mettre un terme aux atteintes à l'environnement qu'ils constatent. Ces sollicitations sont variées :

- inquiétude vis-à-vis de projets d'aménagements mettant en péril des espaces naturels et des espèces (remblaiements de mares, destruction de haies, fauche/tonte inappropriée, abattage jugé trop intensif en forêt…)

- inquiétude vis-à-vis d'activités en cours jugées polluantes (rejets industriels, épandages sur ou à proximité de zones « sensibles », fuites d'effluents d'élevage stockés, traitements phytosanitaires en bordures de propriétés privées ou d'écoles…)

- dénonciation d'activités illégales et notamment de curages de cours d'eau ou autres travaux sur le milieu aquatique, de décharges sauvages de déchets pouvant faire plusieurs mètres de haut et dizaines de mètres carrés de surface… *(En témoigne la photographie ci-contre qui nous a été transmise et qui aurait été prise sur le secteur du Thillot).*

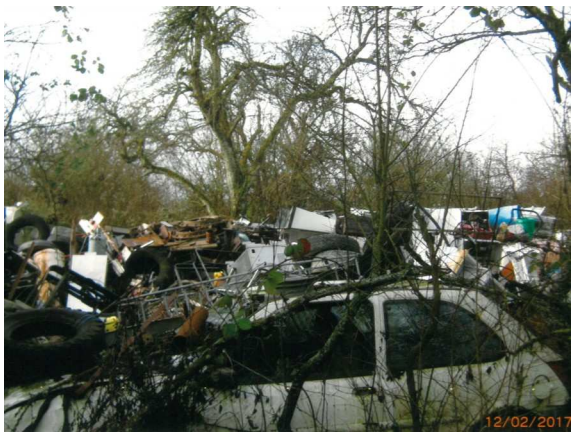

Même si notre association est agréée pour la protection de l'environnement, il nous est parfois difficile de réagir surtout si les dénonciations sont transmises de manière anonyme et que les renseignements sont incomplets.

Comment vous y prendre si vous constatez une infraction et souhaitez réagir discrètement ?

> Consulter les fiches juridiques très bien faites réalisées par notre fédération régionale Mirabel-Lorraine Nature Environnement sur http://mirabel-lne.asso.fr/juridique/fiches-juridiques et notamment les deux fiches suivantes :

Constat d'une pollution : http://mirabel-lne.asso.fr/f/fichejuridiqueLNE_5_constaterunepollution.pdf
Une décharge sauvage : http://mirabel-lne.asso.fr/f/fichejuridiqueLNE_3_decharges-sauvages.pdf

> Constituer un dossier le plus complet possible (**localisation géographique, photos claires**, datées et localisables, situation administrative, …)

> Pour obtenir des conseils et les alerter de la situation, vous pouvez contactez directement les services suivants :

l'Agence Française de la Biodiversité (Police de l'environnement) : 03 29 88 53 78 ou sd55@afbiodiversite.fr
la DDT de la Meuse (service environnement) : Sud 03 29 79 48 65 / Nord 03 29 86 62 66 ou ddt@meuse.gouv.fr
la DREAL Grand Est (unité Meuse : 03 29 46 48 70 ou dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

> Contactez si nécessaire le juriste de la fédération à juridique@mirabel-lne.asso.fr

> Transmettez à MNE et Mirabel-LNE des preuves et éléments sur l'infraction que vous constatez en mentionnant vos coordonnées si possible pour que nous puissions vous recontacter.

Comment procéder si vous voulez rester anonyme ?

> Si les éléments transmis nous parviennent par la Poste, nous nous engageons à ne pas divulguer la source de nos informations en cas d'action ultérieure. En revanche, nous ne pouvons vous le promettre si ces éléments arrivaient par courriel (la confidentialité de ces messages étant indépendante de notre volonté).

> Si les éléments transmis sont suffisamment probants, nous pourrons les transmettre aux services concernés.

Ateliers ...

Notre assemblée générale 2016 s'est tenue vendredi 24 mars 2017 à la salle des fêtes de Chaumont-sur-Aire. Cette année, le Conseil d'administration a décidé de proposer des ateliers d'échanges et de discussion entre adhérents avant la tenue de l'AG statutaire. Les 6 ateliers proposés portaient sur des thématiques qui posent question à l'heure actuelle au sein des bénévoles de l'association et de son équipe technique salariée. Chaque participant-e était libre de choisir l'atelier dans lequel il se sentait le plus à l'aise ou dont la thématique rejoignait ses préoccupations.

Vie associative : comment s'impliquer et participer?

Certains bénévoles sont très impliqués dans des activités essentielles de l'association. Ils siègent par exemple en commissions pour défendre l'intérêt de la nature ou animent bénévolement des sorties nature. Lorsque ces bénévoles ne pourront plus assurer ces missions, comment assurer la relève ?

Loup en plaine : où en est-on ? quelle poursuite des actions ?

Suite au retour du loup en plaines lorraines, MNE s'est mobilisée et a obtenu un soutien fort de la Région et de la fondation de France pour mener un projet triannuel de médiation et de rechercher de solutions de cohabitation entre les activités d'élevage et le loup. Le travail de concertation, d'expérimentations et de communication reste encore important. Discuter de la situation actuelle et des perspectives nous semble important.

Faune en Meuse : comment agir et s'organiser ?

MNE est l'objet de nombreuses sollicitations extérieures sur la faune et a aussi des idées d'actions à mettre en œuvre sur ce sujet mais les salarié-e-s manquent de temps pour s'en occuper. Il s'agit de réfléchir ensemble à des actions et/ou une organisation possible.

Bulletin Echo-logie : quel intérêt et quelles évolutions ?

Au sein de MNE, le bulletin trimestriel "Echologie" constitue depuis de nombreuses années un lien entre les administratrices/-teurs, les salarié-e-s et les adhérent-e-s. Le travail pour la mise en page, la coordination, la mise sous pli et, dans une moindre mesure, la rédaction est actuellement assuré par les salarié-e-s. Mais les financements vont se réduire. Comment est-ce qu'on continue ?

Lutte contre Cigeo : comment mobiliser ?

MNE participe aujourd'hui à la lutte contre Cigéo sur des plans très variés. Certains demandent de relativement bien connaître des aspects du sujet et/ou un suivi régulier. Pour d'autres, il n'y a pas besoin de connaissances particulières et des coups de main, même s'ils ne sont que ponctuels, sont les bienvenus. Il s'agit de réfléchir aux possibilités de mobilisation et d'implication dans la lutte.

Eolien : quelle position de l'association ?

Des discussions sur l'extension et l'installation de parcs éoliens en Meuse ont déjà eu lieu au sein de MNE, mais à ce jour notre association n'a pas de positionnement tranché/clair à ce sujet. Il s'agit d'apporter d'autres éléments (par exemple des expériences de riverains) pour alimenter le processus de réflexion en cours.

… AG … et théâtre militant !

Une trentaine de personnes ont participé aux ateliers. Les ateliers *cigeo*, *éolien, vie associative et bulletin écho-logie* ont réuni entre 4 et 6 personnes, chiffre idéal pour échanger. Les ateliers *faune* et *loup* ayant réuni le moins de participants, il a été décidé de les « fusionner » pour permettre les échanges entre bénévoles et salariés plus impliqués et adhérents plus éloignés des actions menées à l'heure actuelle. Les comptes-rendus des ateliers ne sont encore pas tous exploités par nos bénévoles ou diffusables dans cette gazette… mais n'hésitez pas à nous solliciter si vous vous sentez particulièrement intéressés par l'une ou l'autre de ces thématiques, auquel cas vous pourriez être recontacté pour échanger sur vos souhaits et possibilités d'action ! D'une durée d'environ 45 minutes, ils ont parfois été jugés trop courts… et ont donné envie d'aller plus loin ! Super !

Un bilan positif et de nouvelles têtes au CA !

Suite aux ateliers, une quarantaine de personnes a assisté à l'Assemblée Générale animée par notre secrétaire, Marcel Caucheteux. Lequel a rappelé en préambule que cette année, le Compte-rendu d'activités ne serait pas présenté mais remis à chaque adhérent en version papier et/ou informatique. L'AG s'est poursuivie par la présentation du bilan moral par notre Président, François Simonet. Après avoir rendu hommage à Maryline Menoux, administratrice de l'association, disparue cette année, il a fait état de la dynamique de l'association et de l'investissement des salariés et des bénévoles au service de la conduite et de la réussite de projets qui nous tiennent à cœur : la médiation autour du retour du loup, le projet « trame verte et bleue », l'accompagnement des collectivités sur leurs projets vergers, l'animation nature pour petits et grands, la formation d'animateurs périscolaires… Il a ensuite remercié toutes celles et ceux qui font vivre MNE, et qui ont permis de faire face à l'absence de Pauline et Michèle quelques mois, cette dernière étant partie profiter d'une retraite bien méritée ! Les difficultés et luttes externes ont également été rappelées à l'instar du mortifère projet Cigeo… François a conclu en faisant un appel aux bénévoles pour remplacer nos administrateurs partant après une si grande implication dans l'association, Michel Laurent et Marcel Caucheteux… appel qui a rencontré son succès puisque trois nouvelles personnes ont décidé d'intégrer le CA ! Merci à vous - anciens et nouveaux - pour votre temps et votre énergie !

Notre trésorier, Jean-Marie Hanotel suivi par notre Commissaire aux Comptes, M. Laflotte, ont fait état de la situation financière positive de l'association, après une période difficile ces dernières années. Enfin, après le vote des diverses résolutions, le projet associatif a été lu à voix haute et voté (cf. page suivante !).

Un temps convivial et instructif !

Après un repas partagé co-concocté par toutes et tous (un grand merci !), temps d'échanges informels riches et fertiles, nous avons eu le plaisir d'assister à la Conférence gesticulée animée par Marie sur ses aventures d'autostoppeuse et le projet Cigeo. Un vrai régal, instructif, drôle et plein de bonne humeur ! Merci à toi, Marie !

Tous les rapports annuels sont téléchargeables sur :
http://meuse-nature-environnement.org/assemblee_generale-32.html

Notre Projet associatif (1/2)

Dans le précédent numéro de l'Echologie (février 2017), nous vous expliquions comment nous avons travaillé sur le projet associatif de MNE. A l'AG de mars, ce projet a donc été lu à l'ensemble des participants puis voté à l'unanimité. Ce texte concis fait suite à un certain nombre des réunions d'échanges et de temps de travail de synthèse pour qu'il représente simplement qui nous sommes et ce que nous faisons.

Historique

Le Comité Meusien de Protection des Oiseaux est fondé en 1964. Trois ans plus tard, son intérêt s'élargit à la protection de l'environnement. Il fusionne en 1973 avec la Société meusienne pour la protection animale pour devenir la Société MEusienne pour la Protection des Animaux et de la Nature (SOMEPAN).

Elle est reconnue au titre de la protection de la nature et de l'amélioration du cadre de vie depuis 1982 (loi du 10 juillet 1976). La SOMEPAN diversifie son champ d'action en mettant en place un chantier d'insertion « verger et environnement » en 1994. C'est en 1997 qu'elle devient Meuse Nature Environnement (association loi 1901), rendant ainsi plus explicite son ancrage territorial et ses finalités. Pour nos actions d'éducation à l'environnement, nous sommes agréés par Jeunesse et sports depuis 1998 et labellisés par la région Lorraine en 2014. Que ce soit à travers la création d'une cellule régionale « Environnement et Paysage » en 1999, la mise en place d'Espaces Info Energie en 2002, d'un groupe « faune » en 2007 ou la réalisation d'Opérations Programmées d'Amélioration des Vergers, notre association n'a cessé depuis d'expérimenter de nouveaux moyens et terrains d'action.

Les valeurs qui nous réunissent

La Nature pour tous, par tous, partout, tout le temps.

Pour la nature	Nous cherchons à bien connaître et comprendre la nature et les enjeux écologiques pour la défendre sur le long terme.
Dans le temps	Notre fonctionnement démocratique est le garant de notre indépendance. Cela nous rend libres de choisir nos activités et de nous engager avec constance et responsabilité.
Ensemble et avec tous	Nous expérimentons au quotidien des pratiques de démocratie non violente dans nos prises de décisions et nos actions pour permettre l'expression de chacun dans le collectif. Nous menons un travail d'écoute, de réflexion, et d'analyse honnête pour rechercher les meilleurs compromis
Pour tous	Nous visons l'accessibilité et la participation du plus grand nombre à nos actions, sans discrimination et avec solidarité. Nous mettons en pratique une pédagogie de partage et d'échanges d'expériences et la valorisation des richesses de chacun.
Avec plaisir	Nous valorisons l'imagination, la créativité et l'humour pour permettre l'émergence du plaisir, l'émerveillement dans la nature et l'épanouissement de chacun.

Notre Projet associatif (2/2)

Nos modes d'action

Pour permettre à tous les types d'engagement de s'épanouir, l'association a décidé de ne se priver d'aucun mode d'action hormis la violence :

Interpellation	Veille, actions juridiques, participation au débat public, courriers aux institutions…
Partenariat	Accompagnement des acteurs territoriaux, sensibilisation, information, formation…
Réalisation	Etudes et aménagement de vergers, haies, mares…

Nos axes de travail

Connaître et comprendre	Pour mieux protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la complexité. Présents sur le terrain, militants et indépendants, nous menons un travail de fond. Notre capacité d'expertise et d'analyse nourrit nos positions.
Faire connaître et diffuser	Nous diffusons ces connaissances auprès de tous les publics (enfants, grand public, décideurs) par le biais de tous les moyens de communication : création de supports pédagogiques papier et numériques (bulletin Echo-logie, site Internet, outils thématiques), l'essentiel passant par les contacts humains.
Accompagner et réaliser sur le terrain	Nous impulsons ou répondons à des sollicitations extérieures (particuliers, autres associations, collectivités) pour nous engager dans des démarches visant à réfléchir, concevoir et finalement réaliser des actions de terrain dans le champ de l'écologie.
Défendre et représenter	Pour rappeler l'importance de la conservation et de la préservation de la nature et du vivant, nous tentons de faire entendre leur voix en pesant sur le débat public : actions juridiques, participation à des commissions, discussions avec des élus…

Nos thèmes de travail

MNE ne s'interdit aucun thème et ceux que notre association s'approprie dépendent des ressources et des disponibilités de ses membres. Actuellement, notre travail se concentre surtout autour des questions liées aux vergers et jardins, aux espèces (faune), aux milieux naturels (forêt) et à l'industrie.

Projet associatif téléchargeable sur :
http://meuse-nature-environnement.org/notre_projet_associatif-51.html

Energie

Toujours Non à Cigeo !

Le 2 mai, nombreux sont ceux qui ont soutenu Jean-Pierre Simon, accusé de complicité lors de la première occupation du Bois Lejuc et dont la bétaillère a été saisie. La Coordination Bure Stop dont MNE fait partie a pris la parole à l'occasion de son procès. En voici le contenu...

« Aujourd'hui, c'est Jean-Pierre qui est dans le box des accusés ; Hier, c'était Florent, Clem et les autres ; demain, ce sera n'importe lequel ou laquelle d'entre nous qui aura manifesté ouvertement son opposition au projet Cigéo et qui deviendra de ce fait un ennemi de la République aux yeux de ceux qui se sont succédés aux gouvernements et qui, tous, ont tenté de faire passer ce projet en force depuis 30 ans en France et depuis 20 ans ici.

Mais ce procès est aussi une nouvelle étape : en traînant Jean-Pierre, **agriculteur**, devant la justice, on essaie d'intimider une personne en la fragilisant dans son activité professionnelle et **c'est tout un territoire rural qui se sent agressé.** En faisant cela, le gouvernement, et l'Andra qui n'est autre que son bras armé, commettent une erreur grossière ; aujourd'hui, les soutiens affluent de toute la France pour Jean-Pierre et contre le projet Cigéo. Malgré plus de 20 ans de contre-expertise, le gouvernement refuse toujours d'entendre nos inquiétudes et notre refus légitime d'un projet qui fait courir des risques insensés pour notre santé et notre sécurité. **Cigéo, il faut le dire et le répéter autour de nous, génèrerait un nouveau risque d'accident majeur**, impossible à maîtriser, par incendie ou explosion mais aussi une pollution irréversible de nos ressources en eau et de tout notre territoire, dès sa mise en service.

En nous agressant au lieu de renoncer à Cigéo, le gouvernement ne peut que nous souder et nous renforcer. Après 30 ans de lutte, notre légitimité n'est plus à prouver et notre solidarité ne fait que grandir. Presqu'un an après avoir investi le bois Lejuc, nous sommes toujours là et même si on nous expulse, nous reviendrons !

L'Andra, elle, s'est empêtrée dans les affaires : défrichement illégal, construction d'un mur sans autorisation, pressions sur le conseil municipal de Mandres, agression des opposants par ses vigiles… L'Andra voulait s'enfermer au bois Lejuc tel Obélix dans son village gaulois, tout en ouvrant les portes de son espace technologique à la forêt, à la nature et aux vestiges archéologiques qu'elle détruit par ailleurs. Mais les opposants et la justice ont dit STOP : même la délibération qui avait permis l'accaparement du Bois Lejuc a été annulée par le tribunal administratif et la propriété de l'Andra sur ce bois est maintenant entachée de nullité.

Alors, faut-il se réjouir sans partage ? Que non ! Pas encore…. Car Bure ne leur suffit pas : le lobby nucléaire est une pieuvre insatiable….

Sous couvert d'accompagnement économique, nous sommes ciblés comme des lapins pour devenir un épicentre du nucléaire français, un nouveau relais de la Hague et de la Vallée du Rhône. C'est écrit comme tel dans les documents officiels comme dans ceux qui circulent sous le manteau.

Energie

Mobilisez-vous cet été !

Derrière Cigéo, plus grande poubelle nucléaire d'Europe, en embuscade, les déchets FAVL qui pourraient finalement échouer à Soulaines, la plate forme de transit de matières et déchets nucléaires LMC Areva International de Void-Vacon, depuis 2009 ; on nous annonce Unitec à Joinville (blanchisserie de « linges rouges » des centrales nucléaires (entendez par là contaminés), Derichebourg à Gudmont au Nord de Chaumont, pour le traitement de ferrailles contaminées, et Socodéi, filiale d'EDF, se construit à St Dizier, une base « chaude » (entendez par là radioactive) qui assurerait la maintenance de nos centrales nucléaires vieillissantes et brinquebalantes !

Il faut inlassablement convaincre que l'industrie nucléaire est une industrie sale et dangereuse. **Ce ne sont pas les emplois que nous voulons pour notre territoire** car ces quelques emplois sales pourraient compromettre à jamais les milliers d'emplois que nous avons encore aujourd'hui dans l'industrie, l'agriculture et les services. **Nous voulons des emplois d'avenir, pas du passé ! Obligeons nos élus à sortir enfin de l'ère du nucléaire….**

Aujourd'hui et dans les semaines qui viennent, nous allons continuer de nous battre, nous allons tous monter sur le tracteur et dans la remorque de Jean-Pierre Simon ! »

Coordination Burestop - 02/05/2017

A NOTER

Sortie de l'ouvrage « L'opposition citoyenne au projet Cigéo »

Sous la direction du professeur Ginet, géographe et professeur à l'université de Lorraine, vient de sortir chez L'Harmattan **un ouvrage incontournable à destination du milieu scientifique**, notamment, **mais pas seulement !** En quelque sorte, c'est une antithèse de la thèse Andra pour le projet Cigéo. Ce livre collectif est écrit à 11 mains. Il aborde dans une 1ère partie les enjeux et risques technologiques du projet et dans une 2ème partie, les enjeux et risques socioéconomiques et territoriaux. **Il est en vente à Meuse Nature Environnement...**

Festival « Les Bure'lesques » du 11 au 13 août 2017 contre Cigéo - www.burefestival.org

Informatif, festif et inventif, le festival est ouvert à tout le monde et se veut un grand moment d'échange de connaissances et de savoirs, de musiques et de spectacles, de pratiques militantes et de solidarités. Il se passera tout près de Bure. Ce festival est porté par un collectif d'individus, d'associations et le Réseau Sortir du nucléaire.

Dans la foulée : Journée de mobilisation à Bure mardi 15 août

En 2016 à la même époque, des centaines de personnes ont mis le mur de l'Andra à terre pour libérer le Bois Lejuc, lieu stratégique pour implanter la mégapoubelle nucléaire Cigéo. En 2017, nous réaffirmerons haut et fort notre opposition à ce projet fou et dangereux et à l'annexion d'un territoire vivant.

Réservez dès à présent ces dates, et rejoignez nous pour l'organisation. Nous acceptons avec gourmandise les petits ou grands coups de main ! Faites-nous signe dès aujourd'hui !

Les Jardins Partagés s'animent !

Le partage de jardin, ça se partage... !

Le réseau « Jardins des Partages » a été créé en 2015, à la suite d'une envie de travailler ensemble de plusieurs jardins, qui partagent leur espace de façon régulière ou ponctuelle.

Ce réseau animé par MNE organise régulièrement des rencontres, des visites de jardins et des échanges d'expériences et a vocation à intégrer tout jardin partagé souhaitant tout simplement… partager et jardiner de la façon la plus naturelle possible. Si l'initiative était à l'origine meusienne, des jardins participant au réseau sont maintenant au delà nos frontières départementales : près de Metz, de Pont-à-Mousson, à Epinal, ou encore à Reims ! Ce travail d'animation de réseau est complémentaire de celui mené depuis des années par Ecoconseil en Alsace et en Lorraine-Est… Et cette année, ça s'anime un peu partout ! Huit jardins du réseau accueillent cette année un spectacle promenade tout public « **Normalement, ça pousse !** » en Meuse et ailleurs en région.

Un spectacle de la Cie Bonhomme à ressorts

Promenons-nous sur les sentiers… Entre vergers, champs et jardins, ce spectacle est une promenade à la rencontre des jardiniers, chacun ayant son histoire et sa manière de jardinier… Partons à la rencontre de cette relation qui unit le jardinier et son jardin, mélange de nécessités, d'enfance, de pragmatisme, de rêveries, d'habitudes ancrées et d'utopies. Ce spectacle donne vie à une série de portraits de jardiniers. La façon dont ils cultivent et aiment leur jardin met en lumière leur rapport à la vie, à l'autre, au monde…

Evidement, le spectacle est proposé à prix libre et accessible à tous…!

Où et quand voir le spectacle ?

Huit séances en région - **Un seul horaire : 15 H 30** - Le spectacle sera suivi d'un pot des jardiniers autour duquel nous pourrons échanger sur vos pratiques de jardinage au naturel. **Inscription recommandée !**

> DIM 9/07 à Fresnes-en-W.
Jardin des Infresnables
14, rue de Metz
55160 Fresnes-en-Woëvre

> DIM 3/09 près de Reims
L'Ecole des Jardiniers
54, rue Pasteur
51370 Saint Brice Courcelles

> DIM 17/09 à Vavincourt
Verger de Massonges
Chemin de Saint-Christophe
55000 Vavincourt

> MER 20/09 à Verdun
Jardin des Planchettes
Rue Romain Rolland
55100 Verdun

> DIM 24/09 à Manonville
Jardin de la Pichée
Chemin de la Jacqueline
54385 Manonville

> MER 27/09 à Toul
Centre socio-culturel
site Michel Dinet
2, rue Vauban - 54200 Toul

> JEU 28/09 à Ligny-en-B.
Jardin « Culture en Herbe »
Chemin du Clos Roger
Zone de la Ballastière
55500 Ligny-en-Barrois

> DIM 8/10 à Epinal
Jardins de 7 lieues
2 bis, rue de la Bazaine -
Parc de l'APF
88000 Epinal

Planter sans se planter :

Quelques conseils pour mener à bien votre projet de verger !

Partie 6

Protéger les jeunes plantations

1) Contre les dégâts occasionnés par le gibier, le bétail, les chocs, les piétinements, le matériel d'entretien (tondeuse, débroussailleuse)…, vous pouvez **clôturer le terrain, mettre en place des protections individuelles adaptées.** Il existe différents types de gaines de protection, préférez toutefois un modèle permettant une bonne aération du tronc (gaine ajourée) ainsi que la réalisation des contrôles et interventions d'entretien telles que la suppression des rejets (gaine ouverte).

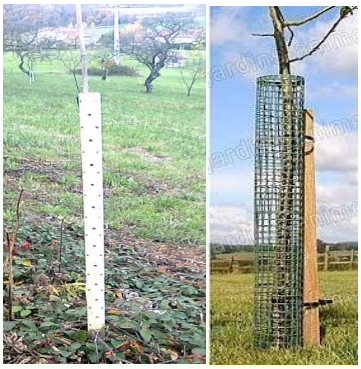

Quelques exemples de protége troncs (gaines et manchons) ajourés et ouverts. ⇨

Vous pouvez aussi confectionner des gaines de protection en utilisant le même grillage que celui utilisé pour fabriquer les poches anti-rongeur. Une bande de grillage disposée autour du tronc (sur toute sa hauteur) et repliée sur elle même pour fermer le cylindre ainsi formé constitue une excellente protection.

Types de protection pouvant être mis en place :

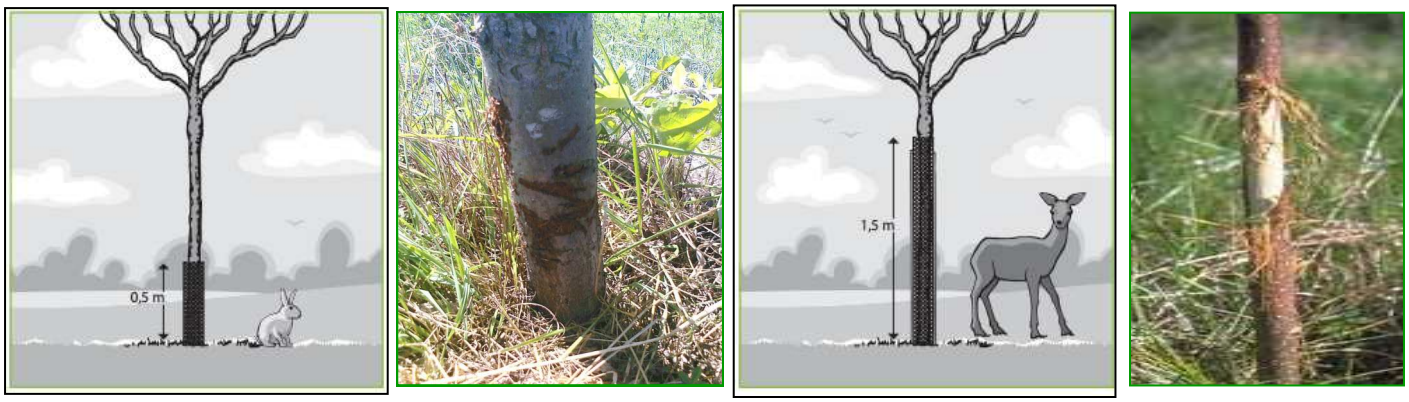

Lapins — Travaux d'entretien — Gibier

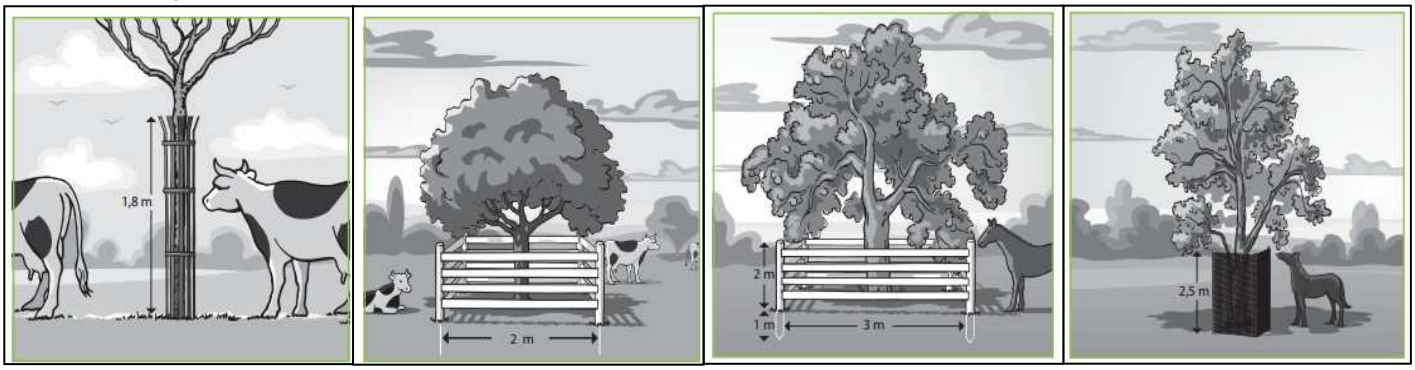

Bétail, chevaux, etc. . le dispositif de protection est à laisser 15 ans en place

En complément *des protections utilisées, vous pouvez également installer des* ***dispositifs de répulsion*** *dans et autour du verger.*
On a obtenu d'excellents résultats pour faire fuir les chevreuils en accrochant, çà et là aux branches des arbres, des morceaux de vieux collants ou des mi-bas remplis de cheveux (non lavés de préférence car l'odeur humaine est plus forte !). Penser à les remplacer régulièrement.

Protéger les jeunes plantations

2) contre les campagnols terrestres. Il est conseillé de planter les fruitiers dans une poche fermée de grillage

Gros plan sur la technique

Fabrication de la poche de grillage ***Utiliser du grillage non plastifié !***

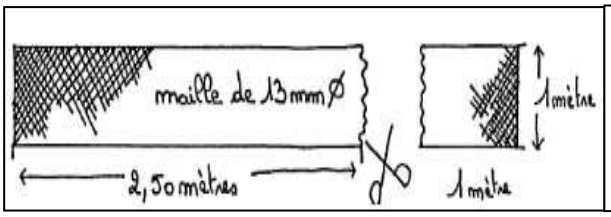

Utilisez une pince coupante et ***munissez vous de gants épais !***

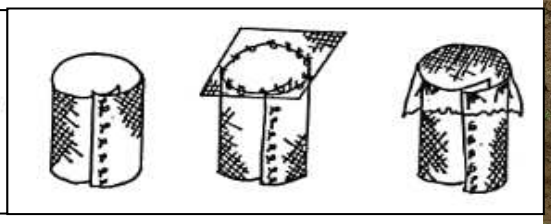

Formez le cylindre, assemblez le puis, fixez - y le fond

Vous pouvez « coudre » la poche avec du fil de fer ou des agrafes à grillage

La fabrication des poches de grillage demande du temps, pensez à les préparer à l'avance !

Mise en place de la poche

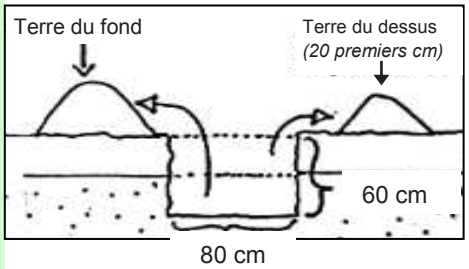

Ameublir le fond du trou sur 15 /20 cm de profondeur avant de mettre la poche en place

Remettre progressivement la terre (celle du fond en premier) à l'intérieur et à l'extérieur de la poche.

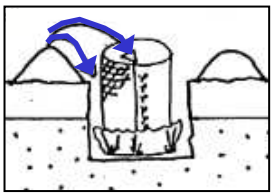

Remplir de terre jusqu'à atteindre la bonne profondeur de plantation (bon positionnement en hauteur du collet de l'arbre)

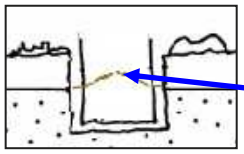

en formant une petite butte sur laquelle seront disposées les racines.

La plantation sur grillage nécessite de réaliser des trous de plantation plus grands que pour une plantation classique !

Mise en place de l'arbre

Mettre l'arbre en place en le positionnant correctement et à la bonne profondeur *(comme expliqué dans notre précédent Fruitoscope),*

Disposez ses racines avec soin.

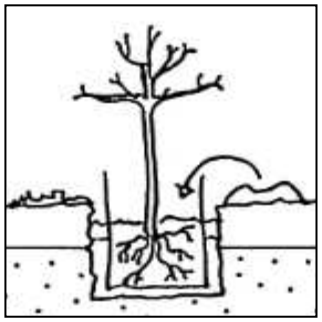

Terminer de remettre la terre en la tassant, avec le talon du pied, fermement mais sans excès (risques d'écrasement et d'asphyxie des racines).

Afin d'empêcher les rongeurs de rentrer par le haut, laisser dépasser le cylindre de grillage de 35 cm environ de la terre de manière à pouvoir le rabattre bien soigneusement au niveau du collet en fin de plantation.

Finitions

Recouvrir le grillage de terre en formant une légère cuvette d'arrosage. **Le point de greffe et le collet ne doivent en aucun cas être enterrés, à l'inverse, les racines ne doivent ni affleurer ni sortir de terre.**

Bien arroser pour enlever les poches d'air et assurer la bonne répartition de la terre autour des racines

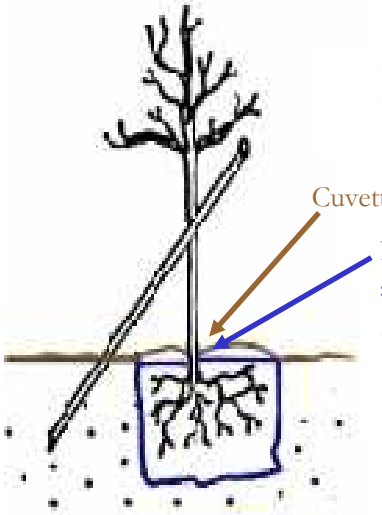

Planter les tuteurs en dehors de la poche de grillage et accrocher l'arbre à celui-ci, à l'aide d'un lien souple.

Veiller à l'orientation correcte des tuteurs par rapport au vent dominant et au bon alignement des tuteurs sur la ligne de plantation, c'est plus esthétique !

Les indispensables soins post-plantation

Planter un arbre ou un arbuste ne se limite pas à le mettre en terre. A la plantation, il a été préparé, taillé, tuteuré, a reçu, si besoin est, une protection contre les dégâts occasionnés par le gibier et/ou les rongeurs puis a été arrosé copieusement. Mais ensuite, ne pas se contenter de « laisser faire la nature », il faut aider ce jeune plant. Il est indispensable de l'accompagner dans le temps en effectuant de simples mais régulières interventions :

1) Actions régulières à effectuer sur les plantations

➲ **Surveiller fréquemment l'état et l'efficacité des attaches et des tuteurs (serrage).**
Ils doivent être solidement fixés et ne pas blesser ni étrangler l'arbre (photos ci contre).

➲ **Éliminer tous les départs de végétation au pied et sur le tronc de l'arbre** (arbre tige et surtout sujets greffés).
Les porte-greffes (racinaire et intermédiaire) se développeraient au détriment de la variété greffée.

➲ Entretenir le sol au pied de l'arbre pour faciliter le bon démarrage du plant : désherbage ou mise en place d'un paillage sur 1 m² autour de l'arbre (grand choix de matériaux*) afin d'éviter la concurrence des herbes adventices qui prélèvent eau et éléments nutritifs au détriment de l'arbre. Enlever ou apporter de la terre si besoin est, mais sans jamais enterrer le porte greffe.

** préférer les matériaux naturels, en vrac, leur décomposition progressive libérera des éléments nutritifs aux arbres. Pensez à faire des apports en matériaux pour compenser la décomposition et assurer une épaisseur d'efficacité. Si on utilise de la paille, s'assurer de sa provenance. Elle doit être indemne de résidus d'herbicides sous peine d'inhiber la croissance des plants paillés. Pour les mêmes raisons, lorsque l'on utilise des écorces, des copeaux de bois, des broyats de végétaux, la quantité issue d'essences tanniques comme le chêne, doit être faible.*

➲ Penser à la nutrition des arbres (**apport de compost** et amendements) qui doit être faite au bon moment et surtout sans excès. Épandez les substances **à l'aplomb de la couronne de l'arbre** et surtout pas en couche épaisse autour du tronc (risque d'échauffement, de décollement d'écorce, de fermentation et de développement d'organismes cryptogamiques).

➲ **Contrôler l'état sanitaire** des plantations et ne pas hésiter à faire appel à des spécialistes tels que le SRPV, la FREDON Lorraine plutôt que de vous lancer dans de hasardeux et inefficaces traitements généralistes, nocifs pour l'environnement, les auxiliaires des cultures, le sujet traité et la personne qui applique le produit. Les interventions sanitaires, si elles s'avèrent nécessaires, sont à faire dans le respect des règles de sécurité et au moyen de méthodes et substances les plus respectueuses possible de l'environnement. Sachez qu'il existe de nombreuses alternatives efficaces aux interventions chimiques et qu'il est préférable d'agir de manière préventive plutôt que curative. Contactez-nous !

➲ N**e pas propager maladies et ravageurs**, ni entretenir des réservoirs de contamination. En cas de problème avéré ou de simple doute sur l'état sanitaire d'un sujet, désinfectez le matériel de coupe (eau de Javel), éliminez tous les déchets de taille, ramassez et détruisez feuilles et fruits tombés au sol. Les traitements aux huiles blanches *(à réaliser en hiver après la chute des feuilles et jusqu'au débourrement des bourgeons)* sont efficaces pour détruire les formes hivernantes des ravageurs, mais non sélectifs ; il convient de les utiliser avec précautions, de manière réfléchie et raisonnée.

Et pour les jeunes plantations, veillez tout particulièrement à :

➲ Procéder à de copieux arrosages (au moins 50 litres/arbre) lors des périodes de sécheresse estivale et printanière qui peuvent survenir parfois dès avril. La fréquence varie selon la durée et l'intensité de la période de sécheresse.

➲ Poursuivre la taille de formation des arbres 1 fois par an, les 5 premières années au minimum, puis espacer progressivement les interventions. La taille d'entretien et de production prendra petit à petit le relais. On considère que l'arbre est adulte lorsque sa charpente est constituée et qu'il peut entrer en production régulière soit entre 5 à 10 ans après la plantation en fonction de la nature du porte greffe. A titre d'exemple, il faut compter une dizaine d'années pour les arbres greffés sur franc.

➲ Ne pas céder à la joie des premiers fruits, éliminez-les, sans état d'âme ; au début de leur formation, la charge de fruits risque de déformer, voire casser les jeunes charpentières et compromettre ainsi le développement harmonieux de l'arbre. **L'arbre doit se construire avant de produire.**

2) Actions ponctuelles, à réaliser selon les besoins

Pour les plantations adultes et anciennes, on effectue les mêmes travaux d'entretien. La taille de formation sera remplacée par une taille d'entretien et de fructification, les sujets âgés feront l'objet d'une taille de régénération. Plus les arbres seront restés longtemps sans être taillés, plus la restauration s'étalera dans le temps, sur au minimum 3 années. Ces travaux doivent être réalisés par des spécialistes (amateurs ou professionnels).

Petit conseil : *Nous vous recommandons fortement de faire le plan de votre verger car l'étiquetage de livraison s'efface vite. Pensez à l'actualiser à chaque replantation ou remplacement d'arbre. Notez méticuleusement la variété, le type de porte greffe, l'origine de l'arbre, l'année de plantation et toutes précisions que vous jugerez importantes. Ces informations pourront vous être utiles ultérieurement.*

Au sommaire du prochain numéro :

- Le verger dans tous ses états : typologie des vergers (1re partie)

Source documentations, photos et illustrations : MNE

Rendez vous au prochain bulletin

Stop aux ravageurs dans mon jardin !

Dans la lignée de l'excellent « Pucerons, mildiou, limaces… prévenir, identifier, soigner bio » paru il y a maintenant près de 10 ans, les éditions Terre vivante ont édité récemment un petit livre intitulé « **Stop aux ravageurs dans mon jardin ! – Solutions bio préventives et curatives, sans produits chimiques** » et signé par Denis Pépin.

Comme son titre l'indique, n'y sont pas abordées les maladies ni les champignons ; l'auteur se concentre sur les animaux. Il ne néglige pas la faune auxiliaire du jardin et propose des pistes qui me semblent intéressantes pour limiter les populations des bestioles dont le nombre dépasse mon seuil de tolérance. Il a également le mérite d'écarter certaines « idées reçues » dont j'ai moi-même constaté les limites (voire les risques) comme par exemple ces moyens de faire face au « trop de limaces » :

- la cendre de bois qui perd très vite son efficacité avec la rosée ou la pluie et risque de saturer le sol en potasse (on recommande 3 poignées par m² et par an au maximum).
- le piège à bière qui attire les limaces du voisinage et noie également d'autres bestioles comme les carabes (prédateurs des limaces !), des papillons nocturnes ou peut enivrer les hérissons.
- le paillis, réputé pour abriter ces mollusques, abrite en fait également ses prédateurs et d'autres auxiliaires ; finalement il semble surtout gênant s'il est composé de matière organique fraîche.

Pour limiter les dégâts des petites limaces noires, des grosses rouges ou encore des loches, Denis Pépin nous recommande plutôt les coquilles d'œufs et d'huîtres écrasées ou bien les planches-abris où il est plus facile de les débusquer.

Et on y trouve bien sûr aussi de nombreux autres conseils qui font la part belle à une vision globale du jardin-verger et aux aspects préventifs de la lutte…

Ce livre est disponible à nos locaux au prix de 14,90 € où vous pouvez également venir consulter notre bibliothèque d'ouvrages sur le jardin et la faune et notre mini-librairie sur l'écologie.

Autres titres disponibles :

« **Je sème des engrais verts** », Pascal Apse, 12 €
« **Manuel de taille douce – Arbres fruitiers et d'ornement** », Alain Pontoppidan, 14 €
« **Des auxiliaires dans mon jardin !** », Blaise Leclerc et Gilles Leblais, 14 €
« **Jardins secs, s'adapter au manque d'eau** », Brigitte Lapouge, 27,40 €
« **J'apprends à tailler mes arbres fruitiers, arbustes…** », Alain Pontoppidan, 14 €
« **Faites tourner ! Les rotations sans mon potager** », Blaise Leclerc, 14 €

Antoine

Pris au piège ! Album photo

Dans le dernier Echo-logie nous avions partagé avec vous quelques photos du loup, prises par des pièges photos, aux abords des parcs à brebis ou nous menons des expérimentations de protection des troupeaux. Nous avons pu découvrir également d'autres espèces toutes aussi importantes en relevant les pièges photos. Blaireaux, renards, chevreuils, sangliers, corneilles… la faune est diversifiée et active autour des parcs à brebis… et ça vit, de jour comme de nuit, seul ou à plusieurs ! Nous avons plaisir à partager avec vous les plus beaux clichés :

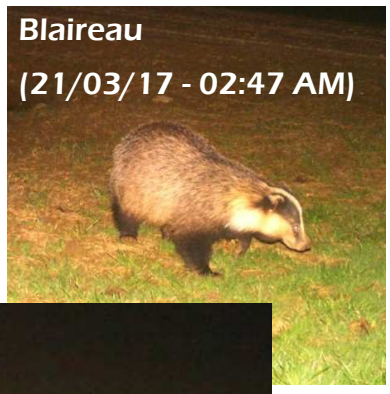
Blaireau
(21/03/17 - 02:47 AM)

Blaireau et renard (24/10/16 - 02:45 AM)

Deux renards (28/03/17 - 09:10 PM)

Renard
(04/04/17 - 09:26 PM)

Renard (26/03/17 - 10:29 PM)

Rouge-gorge
(15/03/17 - 05:49 PM)

Tarier pâtre
(25/02/17 - 09:49 AM)

Mésange bleue
(24/03/17 - 09:11 AM)

Etourneau sansonnet
(23/02/17 - 01:18 PM)

Lièvre
(21/04/17
10:29 PM)

Chevrette
(10/02/17
03:42 AM)

Chien viverrin
ou chien raton-laveur
(11/04/17 - 2:40 AM)

Sanglier
(16/01/17
07:27 PM)

Faune

La protection des busards

Busards et cultures...

Situés en haut de la chaîne alimentaire, les rapaces sont des prédateurs qui ont développé des techniques spécifiques pour chasser leurs proies. Il n'est pas rare d'observer la chasse en vol stationnaire (appelé le vol en Saint-Esprit) du faucon crécerelle *Falco tinnunculus* ou la chasse à l'affût depuis un piquet de la buse variable *Buteo buteo*. Certains sont plus discrets comme l'épervier d'Europe *Accipiter nisus* qui excelle dans la chasse en sous-bois et dans des espaces semi-ouverts. Les busards - quant à eux - **chassent au ras des cultures**, recherchant et prenant par surprise leurs proies : principalement les rongeurs et parfois de petits oiseaux.

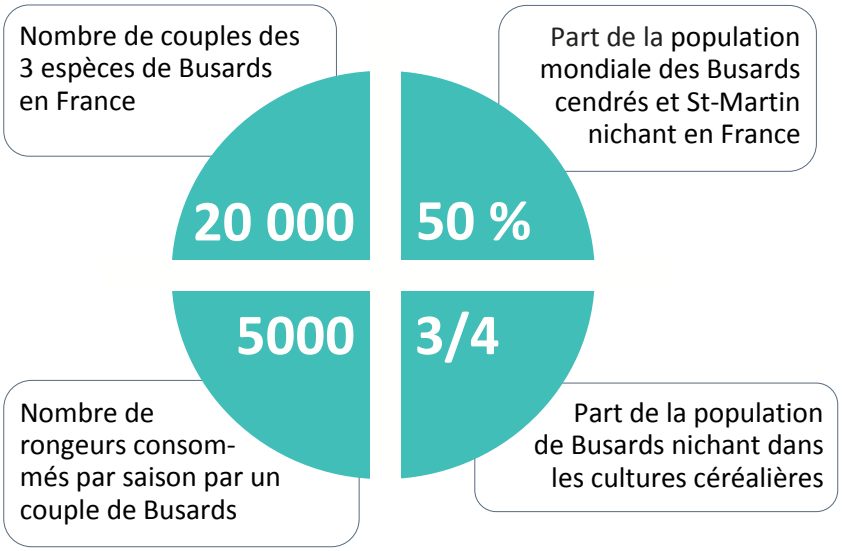

Si la plupart des rapaces nichent dans les arbres ou à flanc de falaise, le busard **niche à même le sol** et plus particulièrement dans les cultures céréalières (principalement blé et orge). De ce fait, chaque année c'est le même scénario, les busards sont des victimes collatérales de la moisson : les jeunes oiseaux qui ne savent pas encore voler se font hacher malencontreusement par les moissonneuses-batteuses. Dommage pour ces auxiliaires précieux des céréaliers… Pour leur donner une chance d'atteindre leur envol, des bénévoles cherchent inlassablement les nids afin de les protéger. Sans cette action les populations de busards chuteraient vertigineusement.

Comment différencier un busard d'une buse ou d'un autre rapace ?

Par son comportement : le busard chasse au ras du sol, des cultures et des haies. En vol, lorsqu'il chasse, il donne l'impression de « tanguer » de gauche à droite comme s'il surfait sur des vagues formées par le vent.

Par sa morphologie et ses couleurs : De par son ratio poids/taille, le busard est le plus léger de tous les rapaces. Avec des ailes effilées, le busard semble plus grand et plus svelte qu'une buse. Il est facile de reconnaitre le mâle busard grâce à son plumage blanc/gris et l'extrémité de ses ailes noires. La femelle, plus sombre, se reconnaît à la tâche blanche située à la base de sa queue.

Femelle de busard cendré (gauche) et mâle de busard cendré (droite)

Faune

Comment protéger les nids de busards ?

Si l'enjeu majeur passe par une (r)évolution des pratiques agricoles et par la préservation et valorisation de certains milieux favorables aux busards, une autre action importante consiste à protéger les nids lors de la moisson. La recherche des nids commence dès le mois de mai jusqu'à juillet (fin de la moisson).

Les différentes étapes pour rechercher et protéger un nid

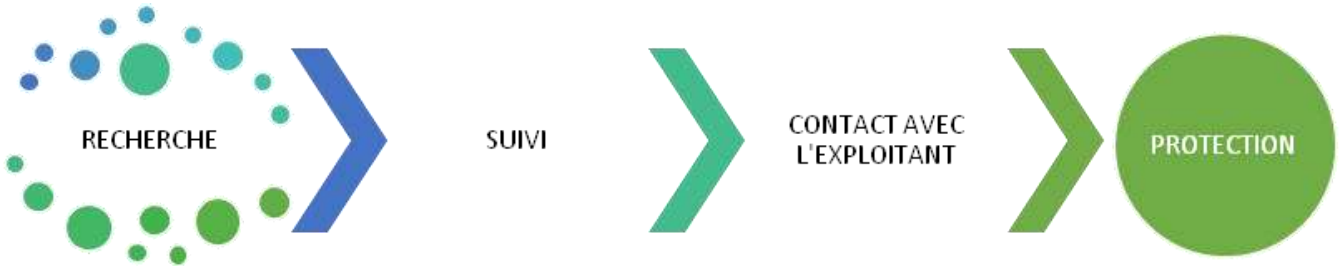

On se place sur un point haut parmi les cultures céréalières et on attend de voir des busards. Pour maximiser les chances d'observation et bien connaître un secteur, il est préférable de se poster sur place pendant 2 à 3 heures.

Une fois un busard mâle repéré sur un secteur, on attend de l'observer avec une proie entre les serres.

Le mâle rejoindra la femelle qui niche dans un champ et lui passera la proie dans les airs (le mythique passage de proie entre la femelle et le mâle, cf. photos ci-dessous).

Une fois ce passage effectué, la femelle rejoindra son nid avec sa proie, ce qui permet au surveillant de le localiser.

Une fois le nid repéré, l'exploitant du champ est contacté.

Il s'agit de le prévenir de la nidification et d'obtenir le droit de passage pour aller jusqu'au nid.

Enfin, on place une structure de protection autour du nid.

Cela permettra à l'agriculteur de le localiser lors de la moisson et de protéger les jeunes busards contre la prédation (renards, fouines…).

Le passage de proie entre mâle et femelle de Busards *(photo : Sébastien Lartique)*

Appel à bénévoles : si vous souhaitez aider à protéger les nids ou si vous localisez un busard ou un nid dans un secteur, contactez Sébastien Lartique au 06 75 40 22 55 ou par mail sebastien.lartique@meuse-nature-environnement.org qui se coordonnera avec les autres associations actives en Meuse.

Pour plus d'information sur la mission busard, rendez-vous sur www.rapaces.lpo.fr rubrique « les busards ».

Les sciences participatives au CPIE de Meuse

Depuis quelques années, le développement des **sciences participatives** a permis d'enrichir considérablement les connaissances dans de nombreux domaines. Par ce biais, la possibilité de participer à des programmes scientifiques s'offre à tous, quel que soit son niveau ! Chacun peut ainsi apporter sa pierre à l'édifice, simplement en allant dans la nature, ou même seulement dans son jardin, et observer.

Le CPIE de Meuse consacre une partie de ses activités à emmener le grand public sur le terrain et lui faire découvrir la nature dans le cadre de véritables suivis scientifiques, voire même d'opérations de protection des espèces. Tout cela par le biais d'un programme national, **l'Observatoire Local de la Biodiversité.** De nombreuses sorties de terrain sont prévues permettant d'améliorer la connaissance et la protection d'espèces. Novices, confirmés, il est possible à tous de participer voire de prendre en charge une partie des suivis. Vous trouverez ci-dessous les différentes espèces concernées par ces suivis au printemps et en été. Vous trouverez certainement parmi tous ces projets un sujet qui vous intéresse. Alors prenez contact avec nous, et n'oubliez pas, **nous avons besoin de vous !**

Les Pies-grièches écorcheurs

Oiseaux typique des paysages bocagers, la Pie-grièche écorcheur dépend étroitement des pratiques agricoles en œuvre sur son territoire. Elle représente par là des paysages de « vieille campagne », prairies pâturées, haies, vergers…

Le CPIE de Meuse a décidé depuis maintenant 3 ans d'étudier plus finement les populations de cet oiseau sur son territoire bénéficiant d'un Plan Paysage, au sein des Côtes de Meuse.
Les suivis s'échelonnent de juin à mi-juillet, et s'effectuent en notant les oiseaux vus le long de chemins.

Le Râle des Genêts

Oiseau emblématique des prairies alluviales de la Meuse, et malheureusement en voie de raréfaction, le Râle des Genêts subit une forte pression lors des fauches. Pour limiter la mortalité de cette espèce, le CPIE de Meuse agit depuis maintenant plusieurs années pour le maintien des effectifs sur la zone Natura 2000 de Stenay et anime également le Réseau Râle Régional, dans lequel plusieurs structures interviennent.
Les opérations consistent d'une part en un suivi nocturne des mâles chanteurs en période de nidification (mai-juin-juillet), suivi fin juillet des suivis de fauche lors du passage des tracteurs dans les prairies (repérage des individus).

Les Libellules

Ces insectes, étroitement liés à l'eau, témoignent de l'évolution de nos zones humides, mais également du réchauffement climatique. Afin de connaître plus finement la répartition de ces odonates sur le territoire, le CPIE a créé, en lien avec le protocole d'étude géré par le Museum National d'Histoire Naturelle (Steli), un Guide simplifié d'Identification des Libellules permettant à tous, même complètement novices, d'être en mesure d'identifier les Libellules de Lorraine. Toutes les données recueillies par les personnes utilisant ce guide peuvent être intégrées à la base de données nationale, et ainsi permettre d'améliorer considérablement nos connaissances sur ces insectes passionnants. Tout cela évidemment dans le but final de mieux protéger nos zones humides. Les suivis s'échelonnent de mai à septembre.

Le Busard cendré

Rapace nichant en zones cultivées, le Busard cendré a besoin d'une protection stricte in situ de ses nids (pose de cages de protection), sans quoi les jeunes passeraient irrémédiablement dans les moissonneuses au moment de la fauche des parcelles. Surveillance des adultes, repérage des nids, pose des cages sont autant d'opérations nécessitant des bénévoles. Plusieurs passionnés et structures lorrains agissent pour la conservation de cette espèce. > **Cf. pages 18-19 !**

Contact : 03 29 87 36 65, arnaud.lestage@cpie-meuse.fr (loic.lambert@cpie-meuse.fr pour le Busard cendré)

Les animations nature à Ecurey

Le centre d'expérimentation du développement durable en milieu rural d'Ecurey a choisi cette année de mettre les activités du site sous le thème fédérateur de la **forêt**. Ce site atypique au cœur de milieux naturels divers et variés est un bon outil pour sensibiliser petits et grands au patrimoine naturel, historique, culturel ou artistique. Cette année de nombreuses activités ont déjà vu le jour : nuit de la chouette, balade guidée en forêt, conférence, spectacles, exposition « promenons-nous dans les bois », animations scolaires,... et ce n'est pas terminé !

DIM 09/07 : Journée « Ortie » ! dès 15h

Le grand public est invité le 9 juillet à mieux connaître la plante, mais également le projet porté par la communauté de communes Haute-Saulx et Perthois, Val d'Ornois et ses partenaires depuis plusieurs années.

Au programme : Sortie de résidence de la Cie « Le cri de la fourmi » ; projet autour de l'agriculture ; ateliers pratiques sur réservation (cuisine, fabrication de purin, traction animale, etc.) ; présentation du projet et de la future ortiethèque et visite de la parcelle expérimentale ; spectacle « dans les pas d'A.K. » ; dégustation de produits à base d'ortie...

EXPO « Les mammifères carnivores de France »

Depuis 2010, le CROC (Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores, www.croc-asso.org) développe des programmes de recherche sur les mammifères carnivores européens ainsi que des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Ecurey vous propose pour la première fois une exposition, rassemblant l'exposition sur le loup, celle sur le lynx et celle sur le chat sauvage. Le tout complété par une présentation générale des mammifères carnivores de France, qui essaie d'apporter des éléments objectifs sur le loup gris, le lynx boréal et le chat sauvage : biologie, histoire, légendes dont il sont les personnages principaux, difficultés que leur présence implique pour certaines activités humaines et solutions envisagées pour tenter d'y remédier...

Prochaines soirées « CREPUSCULE » à Ecurey - Chaque dernier vendredi du mois - dès 18h30

VENDREDI 28/07 Causerie « Le loup en Lorraine, Une cohabitation possible ? »

Depuis son retour en Lorraine en 2011, des questions se posent sur la cohabitation entre l'Homme et le loup. Nostalgie d'une nature à protéger, fascination, mythe d'un animal héroïque ou, au contraire, bête sanguinaire et dangereuse, notre vision du loup relève bien souvent plus de l'imaginaire que du réel… Toutefois, de réelles difficultés de cohabitation persistent aujourd'hui et concernent essentiellement les élevages déjà en proie à des difficultés économiques, contraints à s'adapter…

Sébastien Lartique co-animera la soirée et pourra apporter son regard technique et son expérience sur le sujet au travers du projet de médiation et d'expérimentations mené par MNE.

La soirée sera suivie d'un repas sur réservation.

VENDREDI 25/08 Balade/causerie « Nuit de la chauve-souris »

Soirée conviviale de découverte du monde secret des chauves-souris et balade à leur rencontre avec P.E. Bastien de la CPEPESC-Lorraine.

Au programme : causerie en salle, jeu d'échange autour de la biologie des espèces et plus particulièrement de leur régime alimentaire durant le repas sur réservation (dégustation d'insectes en apéritif pour les plus téméraires).

La soirée sera clôturée par une écoute nocturne.

VENDREDI 30/09 Ciné/causerie « Le renard en Lorraine »

Auxiliaire utile pour les uns, nuisible concurrent pour les autres, le renard laisse peu de gens indifférents, de ceux qui l'adulent, à ceux qui le traquent, le discours est toujours passionnel et passionnant.

Réalisé en Lorraine par Franck Vigna, le documentaire « L'odeur de l'herbe coupée » donne la parole à tous les acteurs de la vie du renard. Un piégeur, un chasseur, un scientifique, un naturaliste et deux agriculteurs exposent leurs points de vue, pour vous aider à faire le vôtre sur cet animal sujet à tant de controverses.

Repas sur réservation

Vous nous soutenez !

C'est grâce à nos sponsors ci-dessous et à l'aide de la Région Grand Est et de la DREAL Grand Est que notre bulletin peut paraître tout au long de l'année en vous donnant les bonnes et mauvaises nouvelles pour notre environnement. C'est également grâce à tous nos partenaires que les activités de l'association sont menées : Région Grand Est, DREAL Grand Est, Département de la Meuse, Agences de l'Eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse, DDCSPP de la Meuse, CAF de la Meuse, Commune de Bar-le-Duc, Fondation de France, Fondation Nicolas Hulot… Merci à eux pour leur engagement.

Vous pouvez réserver pour une année civile votre encart publicitaire. Au tarif de 80 euros nets pour 4 numéros, soit une année (dimension d'une carte de visite : 5.5 cm x 9.3 cm). Pour tout renseignement, nous contacter.

* MNE se réserve le droit de refuser l'insertion d'une publicité qui ne correspondrait pas à son projet associatif.

Idées pour nous soutenir…

Envie d'offrir à vos proches et de soutenir l'association en même temps ?

Vous pouvez offrir **un ou des livre(s) !**

Toute l'année, MNE vous propose à la vente des ouvrages des éditions Terran, Terre Vivante et Biolidis (en commande groupée) comme :

- L'art de cuisiner sain : **14,20 €**
- Créez vos boissons santé : **19 €**
- Mes recettes détox super-gourmandes : **12 €**
- Je fabrique mes produits cosmétiques : **12 €**

L'hôtel à insectes aménagé de MNE !

ou… **un hôtel à insecte à aménager** **(45€)** ou encore **un stage privé pour un groupe ?** (ménage ou cosmétiques écologiques, vannerie sauvage, taille, greffe des fruitiers, etc.) ou tout simplement **une adhésion d'un an** à vos proches (bulletin ci-dessous à découper ou copier) !

Vous pouvez également proposer **quelques heures de bénévolat** (aide à la diffusion de documents, coanimation de séances d'animation nature, étude de dossiers en lien avec d'autres personnes, aide à la maintenance informatique, récupération de matériels…). Signalez-vous si vous avez un peu de temps ! Merci !

BULLETIN D'ADHESION

Coordonnées :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM(s) et Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel (envoi d'informations) :

Adhésion* :

☐ réduite (chômeur, étudiant…)	10 €
☐ individuelle	20 €
☐ couple	30 €
☐ structure	50 €

Don* :

☐ 20 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre : ……..

☐ En matériel ; précisez : ……..

Mode de règlement :

☐ par chèque libellé à l'ordre de Meuse Nature Environnement

☐ par virement en indiquant Adhésion 2017

* Adhésion et don sont déductibles des impôts (à hauteur de 66%)

Si vous souhaitez un reçu fiscal, COCHEZ ici ☐

Programme de Juillet à Décembre 2017

MERCREDIS 5 JUILLET, 2 AOUT, 6 SEPTEMBRE, 4 OCTOBRE, 8 NOVEMBRE ET 6 DECEMBRE
Mercredis et Mini-Mercredis de Massonges
14h-17h - Vavincourt - **Réservation obligatoire**

SAMEDI 8 JUILLET
Sur la trace des grands herbivores et prédateurs…*
14h-17h - Salmagne - **Réservation obligatoire**

DIMANCHE 9 JUILLET
Normalement, ça pousse !
Au jardin des Infresnables
Dès 15h30 - Fresnes-en-Woëvre

SAMEDI 22 JUILLET
Balade le long de l'Ornain*
14h-17h - Savonnières-devant-Bar

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
Visite d'un jardin-verger pédagogique « 100 refuges de biodiversité »
14h-17h - Resson

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
Normalement, ça pousse !
Au jardin-verger de Massonges
Dès 15h30 - Vavincourt

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
Normalement, ça pousse !
Au jardin partagé des Planchettes
Dès 15h30 - Verdun

** Sorties sur sites classés Espaces Naturels Sensibles par le Département de la Meuse*

Rappel

Toutes les sorties sont proposées à prix libre.

&

Inscription souhaitable
03 29 76 13 14
mne.asso@wanadoo.fr

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
Fête de la Michaudine
(animations familiales)
14h-18h - Bar-le-Duc

JEUDI 28 SEPTEMBRE
Normalement, ça pousse !
Au jardin partagé « Culture en Herbe »
Dès 15h30 - Ligny-en-Barrois

VENDREDI 29 SEPTEMBRE
A l'écoute de la faune nocturne de la forêt…*
18h30 - Beaulieu-en-Argonne - **Réservation obligatoire**

DIMANCHE 1er OCTOBRE
Marché d'automne de l'Ecomusée (2€)
Journée - dès 10h - Hannonville-sous-les-Côtes

DIMANCHE 8 OCTOBRE
Balade au fil de l'Orge
14h-17h - Couvertpuis

DIMANCHE 22 OCTOBRE
Troc de jardin
Journée - Aulnois-en-Perthois

DIMANCHE 29 OCTOBRE
Fête "Courges & Merveilles"
Journée - Aulnois-en-Perthois

MERCREDI 22 NOVEMBRE
Atelier "Décos & cadeaux de Noël Nature"
14h-17h - Bar-le-Duc

SAMEDI 2 DECEMBRE
Stage d'initiation à la Vannerie spiralée
10h-17h - Lieu à définir

Bulletin de liaison édité par l'association Meuse Nature Environnement
Directeur de publication : François SIMONET (Président)
Rédaction : L'équipe salariale et les bénévoles de l'association
Impression par nos soins. Imprimé sur papier 100% recyclé
Ce bulletin est cofinancé par la Région Grand Est et la DREAL Grand Est

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE